



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Deuxième session ordinaire  
Rome, 26-29 novembre 2018

---

Distribution: générale	Point 1 de l'ordre du jour
Date: 22 novembre 2018	WFP/EB.2/2018/1/2/Rev.2
Original: anglais	Adoption de l'ordre du jour
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

## Ordre du jour provisoire annoté

### 1. **Adoption de l'ordre du jour** (pour approbation)

Conformément à l'article III du Règlement intérieur du Conseil d'administration, le Directeur exécutif soumet ci-après au Conseil, **pour approbation**, l'ordre du jour provisoire annoté de sa deuxième session ordinaire de 2018. Pendant la session, le Conseil peut décider à la majorité des deux tiers des membres présents et votants d'amender l'ordre du jour par suppression, addition ou modification de n'importe quel point.

### 2. **Nomination de M. Marc Mankoussou, représentant permanent adjoint de la République du Congo, en qualité de Rapporteur, désigné par la Liste A**

Conformément à l'article XII de son Règlement intérieur et aux méthodes de travail établies, le Conseil peut désigner un Rapporteur parmi les représentants.

### 3. **Introduction liminaire du Directeur exécutif**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Directeur exécutif présente au Conseil un exposé oral sur les questions stratégiques actuelles et futures auxquelles le PAM est confronté.

Son Excellence M. Alberto Beltrame, Ministre du développement social du Brésil, prononcera une allocution qui mettra l'accent sur la façon dont la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire contribueront à la réalisation des objectifs de développement durable.

### 4. **Rapports annuels**

#### a) Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2017 et note de la direction – REPORTÉ À LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2019

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman est soumis au Conseil **pour examen**. Le rapport décrit le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseigne sur les activités entreprises. Une note de la direction relative au rapport est également présentée **pour examen**.

## 5. *Questions de politique générale*

### a) Point sur la feuille de route intégrée

Suite à l'approbation de la feuille de route intégrée à la deuxième session ordinaire du Conseil en 2016, le Secrétariat présente un point sur la mise en œuvre de ses différents volets et rend compte des progrès accomplis ainsi que des éventuels ajustements à apporter. Ce document est soumis au Conseil **pour approbation**.

Le Conseil est également saisi, **pour information**, des observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

### b) Cadre révisé de résultats institutionnels pour 2017-2021

Le Conseil a approuvé le Cadre de résultats institutionnels pour 2017-2021 à sa deuxième session ordinaire de 2016. Afin de tenir dûment compte des enseignements tirés de la mise en œuvre de la feuille de route intégrée, le Secrétariat soumet au Conseil une révision du Cadre de résultats institutionnels. Ce document est soumis au Conseil **pour approbation**.

### c) Politique en matière de gestion globale des risques pour 2018

Comme convenu lors de consultations informelles tenues avec le Conseil en 2017 au sujet des questions relatives au contrôle, le Secrétariat présente **pour approbation** une version actualisée de la politique en matière de gestion globale des risques.

#### 1) Classement des risques

Le présent document est un extrait de l'annexe I de la Politique en matière de gestion globale des risques pour 2018 et est soumis au Conseil **pour information**.

#### 2) Déclarations relatives à l'appétence pour le risque

Le présent document est un extrait de l'annexe II de la Politique en matière de gestion globale des risques pour 2018 et est soumis au Conseil **pour examen**.

### d) Point sur la mise en œuvre par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)

Les membres du Conseil auront l'occasion d'échanger leurs vues et des informations actualisées leur seront communiquées par le Secrétariat du PAM sur la mise en œuvre de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Ce point de l'ordre du jour est présenté au Conseil **pour examen**.

### e) Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome\*

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fait un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces institutions et

---

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

présente les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce document est soumis au Conseil **pour information**.

f) Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique\*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) établissait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été réaménagé afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique. Ce document est soumis au Conseil **pour information**.

6. **Ressources, questions financières et budgétaires**

a) Plan de gestion du PAM pour 2019-2021

Le Conseil est saisi, **pour approbation**, du Plan de gestion du PAM pour la période 2019-2021, y compris le budget du PAM pour 2019.

Le Conseil est également saisi, **pour information**, des observations et recommandations formulées par le CCQAB et le Comité financier de la FAO.

b) Plan de travail de l'Auditeur externe\*

Ce document expose le plan de travail de l'Auditeur externe et renseigne de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2018-2019. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoit un audit financier, des audits opérationnels et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations. Ce document est soumis au Conseil **pour information**.

Le Conseil est également saisi, **pour information**, des observations et recommandations formulées par le CCQAB et le Comité financier de la FAO.

7. **Rapports d'évaluation (pour examen)**

a) Rapport succinct de l'évaluation stratégique des plans stratégiques de pays mis en œuvre à titre pilote (201—mi-2018) et réponse de la direction

Cette évaluation offre une analyse des plans stratégiques de pays mis en œuvre à titre pilote depuis le début de 2017. Les constatations et les recommandations qui en sont issues aident à déterminer l'orientation stratégique à donner, à planifier les opérations et à moduler l'exécution des programmes dans le cadre des futurs plans stratégiques de pays. Ce document est soumis au Conseil **pour examen**.

b) Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention régionale menée par le PAM face à la crise syrienne (janvier 2015-mars 2018) et réponse de la direction

Les évaluations des interventions d'urgence humanitaire de niveau 3 se poursuivront selon une approche à deux niveaux: toutes les interventions de ce type seront évaluées soit par une évaluation interorganisations de l'action humanitaire, soit par le Bureau de l'évaluation au moyen d'une évaluation distincte de l'intervention du PAM. L'évaluation à l'examen porte sur l'intervention menée par le PAM face à la crise syrienne +5. Ce document est soumis au Conseil **pour examen**.

c) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Mali (2013-2017) et réponse de la direction

Cette évaluation offre une analyse des portefeuilles d'activités sur une période de cinq ans et examine: i) la mesure dans laquelle l'action du PAM concorde avec le contexte, les besoins de la population, les politiques du Gouvernement et les stratégies des partenaires; ii) les facteurs ayant déterminé les choix stratégiques opérés, et la qualité de ces choix; et iii) la performance et les résultats des portefeuilles d'activités. Les constatations et les recommandations qui en sont issues aident le bureau de pays à déterminer ses orientations stratégiques, à planifier ses opérations et à moduler l'exécution de ses programmes en conséquence. Ce document est soumis au Conseil **pour examen**.

d) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Somalie (2012-2017) et réponse de la direction

Cette évaluation offre une analyse des portefeuilles d'activités sur une période de cinq ans et examine: i) la mesure dans laquelle l'action du PAM concorde avec le contexte, les besoins de la population, les politiques du Gouvernement et les stratégies des partenaires; ii) les facteurs ayant déterminé les choix stratégiques opérés, et la qualité de ces choix; et iii) la performance et les résultats des portefeuilles d'activités. Les constatations et les recommandations qui en sont issues aident le bureau de pays à déterminer ses orientations stratégiques, à planifier ses opérations et à moduler l'exécution de ses programmes en conséquence. Ce document est soumis au Conseil **pour examen**.

8. **Questions opérationnelles**

a) Plans stratégiques de pays

Le Conseil est saisi, **pour approbation**, des plans stratégiques de pays ci-après:

- 1) Burkina Faso
- 2) Tchad
- 3) Gambie
- 4) Ghana
- 5) Inde
- 6) Mauritanie
- 7) Népal
- 8) Rwanda
- 9) Sénégal
- 10) Soudan

b) Plans stratégiques de pays provisoires

Le Conseil est saisi, **pour approbation**, des plans stratégiques de pays provisoires ci-après:

- 1) Somalie
- 2) République arabe syrienne
- 3) Yémen

c) Augmentations budgétaires pour des plans stratégiques de pays

Le Conseil est saisi, **pour approbation**, de l'augmentation budgétaire pour le plan stratégique de pays ci-après:

- 1) Honduras

d) Projets approuvés par correspondance\*

Le Conseil est saisi, **pour information**, des projets ci-après approuvés par correspondance avant la deuxième session ordinaire de 2018:

1) Révisions budgétaires et prolongations des plans stratégiques de pays provisoires de transition

- 1) Algérie
- 2) Arménie
- 3) Bénin
- 4) Cuba
- 5) Iraq
- 6) Jordanie
- 7) Libéria – RETIRÉ<sup>1</sup>
- 8) Mali
- 9) Maroc
- 10) Sao Tomé-et-Principe
- 11) Sierra Leone
- 12) Togo
- 13) Turquie

2) Révisions des interventions prolongées de secours et de redressement et augmentations budgétaires correspondantes

- 1) Éthiopie 200700
- 2) Éthiopie 200712

e) Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles

1) Augmentations budgétaires pour des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires approuvés par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2018\*

Le Conseil est saisi, **pour information**, d'un document résumant les révisions des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvés par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués.

---

<sup>1</sup> La révision budgétaire et prolongation du plan stratégique provisoire de transition pour le Libéria sera soumise pour approbation par correspondance après la deuxième session ordinaire de 2018 et sera par la suite présentée au Conseil pour information à sa première session ordinaire de 2019.

- 2) Opérations d'urgence limitées et activités d'intervention immédiate approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2018\*

Le Conseil est saisi, **pour information**, d'un document résumant les opérations d'urgence limitées et activités d'intervention immédiate approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués.

#### 9. **Questions d'organisation et de procédure**

- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2019-2020

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil est saisi, **pour approbation**, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2019-2020.

#### 10. **Questions d'administration et de gestion**

1. Mandat révisé du Comité d'audit

Le Conseil est saisi, **pour approbation**, des dernières modifications qu'il est proposé d'apporter au mandat du Comité d'audit pour y inclure des références à la journée de formation des nouveaux arrivants et à l'auto-évaluation, comme l'a recommandé le Corps commun d'inspection.

2. Désignation de cinq membres du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de désigner un membre du Comité d'audit

Le Conseil doit désigner cinq de ses membres pour siéger au jury qui procédera à la sélection d'un membre du Comité d'audit devant être nommé en 2019. Ce document est soumis au Conseil **pour approbation**.

3. Point sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination

Suite à la demande formulée par le Bureau, un point sur les mesures prises concernant le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination sera présenté oralement par le Secrétariat. Les coprésidents du groupe de travail conjoint composé de membres de la direction et du Conseil sur le harcèlement, l'abus et la discrimination feront également le point sur les travaux du groupe. Ce point est soumis au Conseil **pour examen**.

#### 11. **Résumé des travaux de la session annuelle de 2018 du Conseil d'administration**

Conformément à la décision que le Conseil a adoptée à sa deuxième session ordinaire de 1996 au sujet de ses méthodes de travail, le résumé des travaux de sa session annuelle de 2018 lui est soumis **pour approbation**.

#### 12. **Questions diverses**

- 1) Réponse commune des secrétariats des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM concernant les méthodes de travail des conseils d'administration

Ce point est présenté au Conseil **pour examen**, dans le cadre du suivi des débats sur les méthodes de travail du Conseil d'administration qui ont eu lieu lors de la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM à New York le 1<sup>er</sup> juin 2018.

- 2) Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM en Ouganda, du 30 avril au 4 mai 2018\*

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM est présenté au Conseil **pour information**.

- 3) Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM tenue le 1<sup>er</sup> juin 2018\*

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM est présenté au Conseil **pour information**.

- 4) Présentation orale sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM\*

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration en Turquie et au Liban est présenté oralement au Conseil **pour information**.

- 5) Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies\*

Suite à la demande formulée par le Bureau, une mise à jour sur les opérations et les activités des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies sera présentée oralement au Conseil **pour information**.

13. ***Vérification des décisions et recommandations adoptées***

Le Conseil est saisi d'un projet de document contenant toutes les décisions adoptées et les recommandations formulées à sa session en cours pour en vérifier l'exactitude.